

La sécurité sanitaire des aliments : l'hypocrisie du siècle

Devant la succession de problèmes créés par la bactérie Escherichia Coli, des questions se posent sur la sécurité sanitaire de nos aliments, toujours plus standardisés, contrôlés... et pourtant empoisonnés... Le dernier rapport de GRAIN * dénonce un système de normes qui « ne fait que renforcer les systèmes alimentaires des entreprises qui nous rendent malades et détruire ceux qui permettent vraiment de nourrir les populations en prenant garde à leur sûreté, ceux qui sont fondés sur la biodiversité, les savoirs traditionnels et les marchés locaux. »

De multiples causes sont à l'origine des scandales alimentaires récents (hormones, contaminations, produits chimiques...), mais le dénominateur commun est l'ampleur des dégâts. Le mode de production industriel, par son échelle et ses pratiques intensives, accroît les risques, y compris en bio. Un problème dans la chaîne, lorsque la production est concentrée aux mains de quelques uns, mène à la catastrophe sanitaire. Pourtant, les normes de « sécurité alimentaire » renforcent ce système, alors même qu'il est une cause importante de l'insécurité alimentaire mondiale. Rien d'étonnant quant on sait que la structure en charge de les élaborer est le « Codex Alimentarius »**. Sa commission est composée de représentants gouvernementaux et de "conseillers" notamment... des industriels de l'agro-industrie et des biotechnologies comme Monsanto ! C'est pourquoi le Codex a pu obliger l'importation de veau aux hormones, rétablir des produits chimiques interdits par plusieurs pays, promouvoir les OGM...

La bio est un moyen de résistance mais elle est soumise aux mêmes pressions. L'actualité récente a amené les médias à la pointer du doigt, donnant une tribune à ceux qui veulent affaiblir ses exigences. Il est nécessaire pour nous d'informer et de dénoncer ce système qui cherche à vider le cahier des charges de sa substance en faisant peur aux consommateurs. Il faut aussi marquer la différence avec la bio business. Prouvons qu'il existe une bio cohérente par des pratiques exigeantes et une vraie information des consommateurs !

Dohina KHAN, coordinatrice

* « A qui profite la sécurité sanitaire des aliments ? » Rapport GRAIN – Mai 2011

** Plus d'infos sur www.codexalimentarius.net/

E Coli : Les attaques contre la bio s'appuient sur une étude... qui n'existe pas !

Suite à l'affaire des graines germées contaminées par E.Coli, les produits bio ont été montrés du doigt comme étant prétendument dangereux. Ces accusations reposent en fait sur une étude qui n'existe pas !

Le 27 juin dernier, deux chercheurs du CNRS dénoncent le soi-disant danger sanitaire des produits biologiques, citant à l'appui, une étude qu'aurait réalisé le Centre de contrôle des maladies infectieuses d'Atlanta (CDC) en 1996 liant un tiers des 250 décès dus à E.Coli à la consommation de produits biologiques. Les auteurs affirment alors que : « les mérites de l'agriculture biologique s'accompagnent inévitablement de risques alimentaires spécifiques ». L'image des produits bio en a rapidement pâti comme devait le confirmer un sondage réalisé par le WWF¹.

Générations Futures et la FNAB révèlent aujourd'hui que cette assertion repose sur... une étude qui n'existe pas ! Contacté, un des chercheurs cite comme source un livre de Alan McHughen, un scientifique canadien. Hors, McHughen n'a fait dans ses livres que reprendre les propos d'un certain Dennis T. Avery² qui colporte depuis des années une rumeur selon laquelle le CDC aurait réalisé une étude comparative bio/conventionnel montrant que les personnes mangeant des aliments bio ont beaucoup plus de risque d'être infectés par E.coli.

>>suite en page 2

SOMMAIRE

- L'actu du bio.....p2
E Coli : les attaques contre la bio s'appuient sur... une étude qui n'existe pas !
Chronique Apiculture
Veille OGM : 270 000 fermiers bio se lèvent contre Monsanto !
- Réglementations.....p3
GNR, MAE 2010, Sécheresse...
- Infos techniques.....p3-5
Semis direct dans du lotier, de l'esparrette et de la luzerne
Les engrains verts ou une autre vision du sol
- Offres/demandes.....p6
- Au niveau local.....p7
Tech & Bio
Événements, annonces
- L'actu du GABB.....p8
Restauration Collective Bio locale
Nos formations & actus
Qui sommes-nous ?

> Suite de la Une « E Coli : Les attaques contre la bio s'appuient sur... une étude qui n'existe pas ! »

Pas plus de risque d'infection en bio. L'affirmation contraire a été démentie dès 1999, y compris par des cadres dirigeants du CDC niant vigoureusement avoir conduit de tels travaux.

« Les adversaires de l'écologie et de l'agriculture biologique essayent par tous les moyens de décrédibiliser la bio. Les accusations de chercheurs publics reposant sur des rumeurs sont inacceptables. » déclare François Veillerette, Porte parole de Générations Futures. De son côté, Dominique Marion, Président de la FNAB, estime que « les propos tenus par les deux scientifiques du CNRS sur les aliments bio sans référence scientifique portent atteinte à la fois à la filière agriculture biologique et à la crédibilité du CNRS. Elle se réserve le droit d'agir en conséquence. »

1. Les Français et l'alimentation « bio » – sondage Ifop, Juin 2011, pour le WWF et Vrai.

2. D.T. Avery travaille pour Hudson Institute, think tank conservateur financé notamment par Monsanto, Syngenta, Mc Donald's, Dow Agroscience...

Chronique

Philippe Kindts, apiculteur bio Gersois, nous entraîne aujourd'hui au cœur des échanges entre les membres de la ruche, un voyage pour décoder un langage complexe et encore mal connu.

La ruche : un organisme. L'abeille est membre d'une communauté, elle est une partie d'un tout dont ce tout ne saurait se passer. Elle est indissociable de son organisme-ruche. Ce concept implique des manières de communiquer, d'évoluer dans ses fonctions au sein de la vie de la collectivité. Une vie sociale faite d'entraide, de solidarité, tout au long d'un chemin rythmé par les saisons.

Afin que les différentes parties de cet être vivant interagissent de manière féconde, il est nécessaire qu'elles se tiennent mutuellement informées de l'avancement de leurs travaux respectifs. Et c'est bien ce que font les abeilles grâce à un langage complexe mêlant attitudes et odeurs. Pour l'entendre, suivons une butineuse de retour à sa ruche... Quand elle se pose devant les gardiennes, celles-ci la palpent de leurs antennes (organes de l'odorat) cherchant à capter l'odeur commune à toutes les abeilles mais aussi la variante spécifique à la ruche (en effet, chaque abeille issue d'une même reine porte une marque olfactive qui la distingue des autres ruches). Une fois reconnue comme sœur, elle entre, ayant au passage renseigné les gardiennes sur l'espèce florale qu'elle vient de visiter. Les collecteuses devant lesquelles elle se présente vont bien évidemment recevoir la même information mais elles vont de plus instruire en retour la butineuse sur les besoins en miel ou en pollen de la ruche, en montrant plus ou moins d'empressement à la décharger de ses récoltes.



Ainsi, si les rayons de miel sont pleins mais que le couvain, grand consommateur de pollen, est étendu, la butineuse sera rapidement guidée par les collecteuses vers les alvéoles de stockage pour y déposer ses pelotes. Elle aura par contre du mal à trouver une receveuse qui acceptera du nectar dont son jabot est rempli. Elle réorientera en conséquence ses excursions florales vers la récolte exclusive du pollen.



: 270.000 Fermiers bio se lèvent contre Monsanto !

Le 30 mars, l'équivalent de 270.000 plaignants (fermes, semenciers et organisations agricoles bio) ont intenté une procédure judiciaire contre Monsanto à propos des contaminations OGM en bio.

Ce collectif mené par Organic Seed Growers et Trade Association (OSGATA) **enjoint Monsanto de ne pas contaminer les exploitations par les OGM** de colza Genuity® et Roundup Ready®. Plusieurs cultures ont été contaminées de façon naturelle et involontaire, et ce au détriment des agriculteurs. Pourtant, Monsanto persiste à en poursuivre des centaines pour violation de brevet. Pour ces paysans, il s'agit de préserver la bio mais aussi la survie de leurs exploitations contre lesquelles Monsanto mène un harcèlement juridique continu.

La plainte sera examinée par la cour de Manhattan. Dan Ravicher, président de la Public Patent Foundation (Fondation pour les licences libres), a déclaré que l'affaire se résumerait à " Monsanto a-t-il le droit de poursuivre les agriculteurs biologiques pour violation de brevet quand les graines ou pollen OGM Monsanto atterrissent sur leurs propriétés ? Il paraît assez "tordu" qu'un fermier bio contaminé par les semences OGM puisse être attaqué, mais le volume des plaintes déposées par Monsanto et les poursuites engagées contre des fermiers par centaines pour violation de brevet sont tels que nous avons dû réagir pour protéger l'intérêt de nos membres. "



Ce qu'il faut savoir sur le Gazole Non Routier

Le GNR est un nouveau carburant de traction destiné aux engins mobiles non routiers (travaux publics, forestiers ou agricoles). Il comprend une part d'agrocarburant (l'Ester Méthylique d'Acide Gras), et une plus faible proportion de soufre ce qui réduit les impacts environnementaux. Son utilisation est autorisée depuis le 1^{er} janvier 2011 et **obligatoire à partir du 1^{er} novembre 2011** pour les tracteurs agricoles.



Il présente cependant quelques contraintes... :

- Un fort pouvoir décantant induisant de nombreuses particules en suspension obstruant les filtres et nécessitant un nettoyage complet entre chaque période de stockage ;
- Un stockage limité à seulement 6 mois (minimiser les variations de températures et favoriser les cuves à paroi polyéthylène qui génèrent moins de condensation que les cuves aciers) ;
- Existence d'une version d'été et d'une version d'hiver du fait de sa sensibilité au froid ;
- Aucune distinction visuelle avec le fuel actuel ;

Il semble compatible avec tous les moteurs. Son prix devrait être plus stable que l'actuel mais probablement plus élevé puisque les distributeurs devront s'équiper de nouvelles cuves...

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-gazole-non-routier_19966.html

Retard de paiement des MAE 2010



Les MAEs ont subi cette année des retards de paiement conséquents dans toute la France. Le GABB32 a été alerté sur ce sujet en début d'année 2011 par les producteurs. Ces paiements étaient attendus **au plus tard le 10 mars**. Force est de constater que l'État n'a pas tenu ses engagements.

Suite à ces sollicitations, l'action du GABB a été très importante sur ce dossier : contacts réguliers avec la DDT et courrier à Philippe Martin, Président du Conseil Général du Gers qui a fait remonter l'information au niveau national. La représentation collective a ainsi permis d'informer les agriculteurs et de dialoguer avec les institutions pour accélérer les procédures notamment grâce à l'alerte passée auprès du gouvernement. Profitons-en pour rappeler à tous les producteurs bio que c'est leur soutien qui nous permet de mener à bien ce type d'action !

La DDT a pu nous fournir des explications sur l'origine des retards « *conséquence d'une année 2010 particulièrement lourde en terme d'évolutions réglementaires : mise en œuvre du découplage et création de nouvelles aides. Tout cela a nécessité des développements informatiques très conséquents de la part de l'Agence de services et de paiements (ASP), dans un calendrier très contraint compte tenu du paiement d'une avance sur les aides du 1er pilier en octobre 2010* ».

Pour les dossiers gersois en MAE, on peut en distinguer deux types. Les dossiers sans cofinancement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) ont été payés hebdomadairement à partir de mi-avril. Les dossiers cofinancés nécessitaient préalablement une décision d'attribution d'aide puis une mise à jour informatique, ce qui a créé d'importants retards. Au 1er Août, toutes les situations sont regularisées. Il reste quelques dossiers particuliers (dossiers pénalisés suite à contrôle sur place etc.) qui vont être traités progressivement. Un dialogue constructif a été engagé entre le GABB 32 et la DDT pour informer les producteurs en temps réel des mises en paiements.

Sécheresse : État des lieux et besoins en fourrages

Les fréquentes précipitations de fin juillet, en repoussant les besoins en irrigation, ont permis de limiter l'altération des rivières. Ces pluies pourraient limiter les dégâts quant aux rendements prévus sur les prochaines récoltes. Vous pouvez suivre l'actualité sur la sécheresse sur le site de la DDT : <http://www.gers.equipement.gouv.fr> Rubrique sécheresse et parution hebdomadaire du « point inf'eau sécheresse »

AU SERVICE de l'**EAU**
et des Milieux Aquatiques

BULLETIN AU SERVICE DE L'EAU...

Lettre d'information gratuite

pour tout savoir sur l'actualité
et la réglementation de l'eau dans le Gers.

Il n'en reste pas moins que les éleveurs sont actuellement en carence de fourrages. La FRAB appelle à la solidarité de tous, avec notamment la mise en place d'une rubrique d'annonces dédiée sur son site. Si vous cherchez ou vendez du fourrage, rendez-vous sur <http://www.biomidipyrenees.org> > logo « alerte sécheresse »

Semis direct de blé et d'orge dans du lotier, de l'esparcette et de la luzerne

Au vu de l'intérêt porté à la thématique des TCS (Techniques Culturales Simplifiées) en agriculture biologique, nous sommes allez observer les essais menés par Jack De Lozzo, agriculteur à Noilhan. Plus de dix personnes étaient présentes.

Il s'agit d'une exploitation de 85 ha en conversion avec réintroduction d'un atelier d'élevage bovin viande dès cette année et quelques parcelles en agroforesterie. L'exploitation est menée en TCS depuis une dizaine d'années, sur sols argilo-calcaires.

Les couverts

Plusieurs couverts ont été testés :

- ✓ du lotier implanté depuis plus de trois ans, issu du re-semis 'naturel' d'une prairie de mélange trèfles (blanc à 1kg/ha et violet à 5kg/ha) et lotier (1kg/ha) ;
- ✓ de l'esparcette semée au distributeur à engrais à 25kg/ha sous couvert de tournesol début juin 2010 (cette légumineuse n'est pas météorisante) ;
- ✓ de la luzerne (variété Polder qui a la propriété de résister à l'hydromorphie) semée à la volée début juin, à 12kg/ha, suivi dès le lendemain d'un tournesol (seoir pneumatique).

Ces couverts sont broyés 1 à 2 mois avant le semis des céréales et scalpés avec un cultivateur (socs en « queue d'hirondelle ») à 3-5 cm de profondeur, 8 jours avant le semis.

Les cultures

L'orge (variété Suzuka) a été implantée le 5 novembre 2010 dans l'esparcette et dans le lotier à 200kg/ha et dans la luzerne à 180kg/ha .

Le blé (variété Apache) a été semé début novembre dans l'esparcette, le lotier et la luzerne, à raison de 200kg/ha et à 1cm de profondeur.

Le seoir

Le semis des céréales dans ces couverts a été réalisé avec un seoir « Gaspardo directa » de type monodisque : un disque crénelé découpe le sol, réalisant la ligne de semis qu'une roue plombeuse biseautée rapproche. Le réglage de la profondeur de semis n'est pas évident. Il est indispensable que tout travail du sol soit superficiel pour pouvoir réaliser le semis à faible profondeur. Le passage peut se faire à 8-10 km/h. Outil à n'utiliser que sur sol ressuyé et ne convenant pas au semis de tournesol seul (graines broyées) !



Les résultats/observations

	Orge et Blé
Esparcette	L'orge et le blé ont manqué d'eau au printemps, mais cela a freiné les couverts et permis aux céréales de se développer. En revanche, les pluies tardives ont favorisé le développement des couverts, qui ont étouffé une majorité des pieds de céréales. Récolte: les couverts et les cultures sont parvenus à maturité en même temps, ce qui a permis de récolter les semences de l'ensemble (mélange esparcette/orge pour les prairies et les futurs couverts et récupération de la luzerne au trieur).
Luzerne	Même conditions pédoclimatiques que pour l'esparcette et la luzerne sauf qu'ici, le lotier étant une légumineuse au développement plus limité en hauteur, les céréales ont pu se développer davantage. L'orge a rendu 30-35qx/ha et le blé, sur une zone moins favorable, environ 30 qx.
Lotier	

Conclusions de l'agriculteur

- ✗ Nécessité d'utiliser des céréales à paille haute, au minimum un triticale pour la luzerne et l'esparcette.
- ✗ Technique culturale économiquement intéressante car les céréales peuvent être vendues ou auto-consommées pour le bétail ; il est possible de se faire ses propres semences de couverts alors que le prix de vente est très élevé. Il est également possible de vendre du fourrage, bien que certaines coupes doivent retourner au sol afin d'entretenir sa fertilité.

ZOOM sur la réglementation: directive nitrates

Toutes les parcelles en zones vulnérables devront obligatoirement avoir une couverture de sol pendant les périodes d'intercultures longues à l'horizon 2012 (surfaces en culture d'hiver, CIPAN, engrais verts, cultures dérobées...).

Actuellement, une grande partie du territoire gersois dispose d'une dérogation du fait de sols très argileux (carte disponible sur : www.gers.equipement.gouv.fr/nitrate-les-obligations-dans-le-a3994.html). En contrepartie, des bandes végétalisées doivent être mises en place le long des cours d'eau... et un compte rendu précis de la fertilisation doit être fait (utilisation de bilans azotés, d'outils de pilotage, mesures de reliquats azotés... pour atteindre un bilan équilibré en fin de culture).

Ces couverts présentent cependant de nombreux intérêts: protection de la ressource en eau, réduction de l'érosion, amélioration de la fertilité des sols... ce que certains agriculteurs peuvent attester bien que beaucoup d'informations restent à acquérir pour maîtriser ces techniques !

➔ Des échanges entre producteurs de Midi-Pyrénées auront lieu cet automne, pour tout renseignement, veuillez nous contacter dès à présent, au GABB32 : 05 62 61 77 55 ou marlene.aucante@gabb32.org.

Les engrais verts ou une autre vision du sol

Stéphanie Quémin, maraîchère à Seissan (32) nous fait part de son expérience.

* Itinéraire cultural d'un couvert végétal hivernal

Choix du couvert végétal : mélange vesce 80 kg/ha ,avoine 20 kg/ha

1/ Broyage des résidus des cultures précédentes avec un broyeur à fléaux ;

2/ Travail du sol en surface avec un outil adapté selon le type de sol et son état, influencé par la quantité de précipitations des jours précédents (rotobêche, canadien ...) : en somme, préparation d'un lit de semences adéquat selon le type de graines;

3/ Semis du mélange à la volée pour de petites surfaces ou au semoir pour des parcelles plus grandes ;

4/ Passage d'un cultipaker ou d'une herse étrille selon la grosseur des mottes, le dessèchement du sol et la météo ;

5/ Irrigation homogène par aspersion (en maraîchage ou pour de petites surfaces) afin de réaliser une levée plus rapide et plus dense en période sèche, permettant un gain en terme de matière sèche ;

6/ Broyage, et 5-7 jour après, enfouissement au rotobêche (fin avril de l'année suivante dans cet exemple).

* Effets recherchés des engrais verts

Piégeage des nitrates qui auraient pu subir un lessivage hivernal ;

Limitation de la prise en masse l'hiver grâce à une restructuration du sol via la matière organique et la présence du système racinaire ;

Enrichissement en matière organique stable et transitoire permettant le développement des vers de terre et de la microfaune du sol ;

Production d'azote par les fabacées capable de fixer l'azote atmosphérique (100 U d'azote/ ha) grâce à une symbiose au niveau des racines, entre la plante et des bactéries (nodosités).

* Difficultés face à ce choix d'interculture en sol argilo-calcaire

La reprise en sol argilo-calcaire au printemps peut être, selon la météo, un peu difficile à gérer. Une bonne connaissance de son sol est donc nécessaire pour pallier ce type de problème;

Le délai (surtout en maraîchage où les rotations sont rapides) entre destruction et plantation/semis est souvent court, ce qui rajoute une énième pression à l'agriculteur dans sa mise en place de culture. Une très bonne organisation et un choix judicieux du type d'outil utilisé sont alors nécessaires.

Le problème de limace inhérent à ce type de sol n'est pas amélioré avec ce choix agronomique. Une surveillance accrue devra donc être envisagée.



* Conclusion

Les engrais verts peuvent apporter les facteurs indispensables pour que le sol soit vivant (porosité, minéraux, sucres, oligo éléments...) : effets observés au travers du comptage de vers de terre sur les planches où le couvert avait été implanté (utilisation de moutarde diluée dans de l'eau afin de les faire remonter!)

Dans le rapport avantages/inconvénients, ce sont les bénéfices qui prévalent face aux inconvénients. Et cela avant tout dans une vision à long terme de l'agriculture, car c'est en terme de durabilité qu'il faut voir son sol et non sur un gain immédiat à l'année.

OFFRES

PRODUIT	AB C1 C2	CONDITIONNEMENT, PRIX...	NOM PRENOM	COMMUNE	TELEPHONE
Foin	AB	Foin de pré, luzerne,paille,avoine, triticale, balles rondes 120x120, 100 boules en tout, été 2011, à la récolte	LEVANNIER Xavier	POUYLOUBRIN (32)	05 62 05 47 88 06 08 33 81 10
Graines à germer	AB	avoine noire et féverole issue de la variété 'Castel'			
Foin de Luzerne	C2	2°coupe, possibilité de réserver la 3°coupe.	LARRIB EAU Vincent	CONDOM (32)	05 62 68 28 42
Paille de blé	non	En bottes rectangulaires. Non Bio.	ARTIGOUHA Carole	AURIMONT (32)	06 70 93 09 84
Porcelets Gascons	AB	Porcelets de 2 mois. 80€ l'unité.	WORNER Martin	TRAVERSERES (32)	09 65 17 32 10

SÉCHERESSE : Suite aux dégâts du printemps, plusieurs départements sont en pénurie de fourrages.

C'est le cas notamment des paysans bio aveyronnais qui recherchent encore autant de la paille bio (en andain ou en bottes) que du foin. Contact : Association de Promotion de l'Agriculture Bio en Aveyron (APABA) - Aude DUTAY - Tél. fixe / fax : 05.65 68 11 52 - Tél. portable : 06 31 14 28 68 - Courriel : apaba@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les autres offres et demandes en fourrages sur le site des Bio de Midi-Pyrénées : www.biomidipyrenees.org

DEMANDES

PRODUIT	AB C1 C2	CONDITIONNEMENT, PRIX...	NOM PRENOM	COMMUNE	TELEPHONE
Blé	AB	Blés panifiables toutes variétés (Renan, Pyrénéo, variétés anciennes..)	FHAL Jérôme	MONBLANC (32)	05 62 62 35 76
Blé	AB	De variété Astardo (1T)	GAUTHÉ Christian	MIREPOIX (32)	06 68 05 32 32
Blé	AB	De variété Pyrénéo si possible (1,5T)	CAPDECOMME Christophe	SAINT CHRISTAUD (32)	05 62 08 20 71
Moutarde		Graines de consommation (4Kg)	GODARD Loïc	TRIE SUR BAÏSE (32)	06 42 10 14 44
Avoine d'hiver		Graines de consommation	SEMPERE Danielle	VIC-FEZENSAC (32)	06 02 23 57 07
Luzerne					

**Pensez à consulter / poster les annonces sur notre site :
www.gabb32.org Rubrique « petites annonces »**

PETITES ANNONCES

RECHERCHE ASSOCIE

Exploitation caprine en conversion bio avec transformation fromagère sur 25 ha cherche un(e) associé(e).
Romain FLORENT à RIGUEPEU (32) - 06 71 96 59 55
romain.florent@gmail.com

PROJET D'INSTALLATION

Recherche : 20-30 ha à louer ou à vendre pour s'installer en tant que paysan boulanger avec des anciennes variétés de céréales (blé, engrain, seigle). Jane et Robin 06.67.70.66.59
baotoki@gmail.com

RECHERCHE STAGE MARAICHAGE

Jeune homme de 28 ans recherche stage en maraîchage à partir de septembre dans le cadre d'un BPREA maraîchage à Mirande, de préférence sur le secteur. Tél. :06 99 13 96 79

VEND FERME (82)

Vent bâtiment agri. stabulation libre, bât. stockage céréale, hangar, 15ha SAU et 5ha de bois, tracteur avec fourche, cheptel blonde d'Aquitaine (écoulé en vente directe) outil de travail en fonction vent totalité ou bâti
fabienne.gomes@orange.fr Tél.: 06 09 50 87 06



7 & 8 septembre 2011 à Valence (Drôme)

Les Chambres d'Agriculture organisent le troisième Carrefour Européen des Techniques Agricoles Bio et Alternatives. Tech&Bio vise le partage entre professionnels de pratiques agricoles bio et alternatives. Cette année 220 exposants européens viendront présenter des produits, techniques et innovations auprès de 12 000 professionnels : chercheurs, agriculteurs conventionnels ou bio, étudiants...

Un bus gratuit sera affrété par la chambre régionale d'agriculture.

Infos : Marie-Christine SENAC au 05 61 75 26 00 ou anne.glandieres@mp.chambagri.fr

Projet d'élevage avicole industriel à Lannepax

Production de 115 000 poulets par an sans autonomie alimentaire, 22 poulets au m², 900 T d'effluents par an épandus sur 344 ha, entraînant une noria de 346 poids lourds par an sur une départementale :



Voici le projet d'installation d'une agricultrice à Lannepax tel qu'il est soutenu par Vivadour et contre lequel s'insurge le GABB 32... et bien d'autres... Ce projet est une authentique impasse, tant sur le plan environnemental (notamment au niveau de l'épandage et de la pollution des eaux), que social et économique : il s'agit de produire des poulets bas de gamme pour faire concurrence aux imports brésiliens, ce qui ne peut se faire qu'en tirant les prix vers le bas. Et la qualité avec... Ce projet va clairement à l'encontre de cette image acquise par les productions gersoises. Il est également une pierre d'achoppement de l'idée d'équité sociale (accès à une alimentation de qualité pour tous).

Le GABB 32 a sollicité le commissaire enquêteur de ce projet, la commune et l'agricultrice concernée pour pointer les dangers et incohérences d'une exploitation aussi intensive et pour proposer son éclairage technique sur les alternatives en bio. Une pétition contre ce projet dans sa forme actuelle est disponible en ligne :

www.gopetition.com/petitions/opposition-au-développement-de-l'élevage-industriel.html

VIVEA : Moins de formations à l'automne !

Fin juillet, la FRAB a été informée par VIVEA que le budget formation avait explosé à cause de Certiphyto. Impossible pour nous de déposer les formations prévues pour la rentrée.

VIVEA a déjà réalisé au premier semestre 80 % de son activité annuel (notamment Certiphyto, avec 5 300 soient faites au détriment d'autres thématiques. La situation aurait pu être anticipée puisque les producteurs ont jusqu'à 2015 pour se mettre en conformité. de septembre est décalée au mois suivant.

Concrètement, cela se traduit par l'impossibilité de proposer des formations avant Novembre et sous réserve qu'elles soient considérées comme « prioritaires ». Par ailleurs, les formations Certiphyto sont maintenues au deuxième semestre malgré l'épuisement des enveloppes et des délais suffisants pour reporter sur 2012. La FNAB a relayé ses questions au ministère.



Bientôt dans la région...

Techniques de développement des semences paysannes
Mercredi 7 septembre avec excursion au Biaugerme

Améliorer l'autonomie énergétique de son exploitation agricole
29 septembre et 15 décembre

Fabriquer son jus de pommes avec un atelier mobile
Vendredi 14 octobre (journée de formation au pressage)

Infos/inscriptions : ADEAR 32 - 05.62.05.30.86 ou adear32.free.fr



Cet Automne, faites votre propre jus de Pommes !

...avec l'atelier de pressage mobile (jus frais ou pasteurisé). Alternance de journées destinées aux professionnels et grand public.

Restauration Collective Biologique & Locale

La mise en place de repas bio dans les cantines fait des émules. Objectifs Grenelle¹, demande des consommateurs et volonté politique ont lancé la dynamique. Les défis pour mettre en place une offre qui réponde aux contraintes particulières de ce secteur n'en sont pas moins difficiles à relever...

Pourquoi vendre en resto Co ? Diversifier ses débouchés est toujours une démarche intéressante pour la viabilité économique de son exploitation. Cela permet aussi de valoriser certains produits qui ne le sont pas ailleurs (bas morceaux en viande par exemple). Au-delà de cet aspect, il s'agit de soutenir le projet d'une agriculture saine et locale tout en sensibilisant les plus jeunes à la bio, la santé et l'alimentation. C'est un projet global que les producteurs doivent soutenir pour faire vivre la bio !

Cependant, il faut savoir adapter son offre et connaître le fonctionnement de ce débouché. Répondre à un appel d'offre, connaître les établissements demandeurs, respecter les normes, défendre le maintien de prix décents, proposer une gamme attrayante et cohérente nécessite solidarité et savoir-faire. Les producteurs peuvent donc se former auprès du GABB 32 pour savoir répondre à ce type de demande. Pour mutualiser les moyens, le GABB s'appuie de façon privilégiée sur la Société Coopérative d'Intérêt Collectif ou SCIC Restobio Midi-Pyrénées, plate-forme de produits bio régionale, à but non lucratif, créée par et pour des producteurs. Cet outil est un lien avec les établissements et propose des solutions techniques : réponse aux appels d'offre, regroupement des commandes, catalogue....

D'autres initiatives parsèment le territoire, notamment pour les petites écoles qui ne sont pas soumises aux mêmes contraintes (appels d'offres, volumes...). Si vous vendez en direct à des cantines, faites-vous connaître auprès du GABB pour que nous puissions mieux cerner la demande existante. Il est aussi important et possible d'en faire profiter d'autres producteurs et ceci dans une démarche de non-concurrence : un établissement qui vous achète des légumes sera peut-être intéressé par d'autres types de produits. De la même façon, si vous êtes démarchés et que vous n'êtes pas intéressés, vous pouvez orienter les établissements vers le GABB 32.

Plus d'infos dans le guide FNAB « S'impliquer dans la restauration collective biologique », disponible au GABB 32 ou téléchargeable sur www.repasbio.org rubrique « se former, s'informer »

1. 20% du montant d'achats de denrées en bio dans la restauration publique d'ici 2012

Vie du GABB

Depuis le dernier numéro, nous avons tenu notre AG annuelle (en mars), l'occasion de réélire le CA qui s'est enrichi de deux nouveaux membres : Mathieu Nux et Anne Gouyon. Michel Lascours et Floréal Romero ont aussi rejoint l'équipe en tant qu'administrateurs stagiaires. Errit Jansingh, après plus de dix ans d'engagement, a quitté le CA pour se consacrer davantage à Biogalline. Sylvie Colas a également quitté le CA. Merci à eux pour ces années d'engagement fort auprès du GABB et bienvenue à ceux qui viennent prendre le relais !

> Les rendez-vous du GABB

RENCONTRE avec des maraîchers du 31 !
Jeudi 25 Août

FORMATION : Diminuer les maladies et ravageurs par la gestion de la biodiversité : cas concret! - Mardi 13 Septembre

VISITE PLATEFORME d'AgroBioPérigord (24)
Jeudi 15 Septembre

FOIRE BIO Toulouse (31)
Dimanche 16 Octobre

Inscrivez-vous pour être informé de tout changement de programme :
marlene.aucante@gabb32.org et florent.rayrolles@gabb32.org Tél.
 05.62.61.77.55



S'impliquer
dans la restauration
collective biologique

Guide pratique destiné aux agriculteurs bio

Qui sommes-nous ?

Le GABB 32, association créée en 1994, regroupe les agriculteurs biologiques et biodynamiques du Gers. Depuis 2008, il fédère aussi consommateurs, transformateurs et distributeurs. Il appartient au réseau régional et national d'agriculteurs biologiques (FRAB Midi-Pyrénées, FNAB).

SES VALEURS

- Promouvoir une agriculture écologique cohérente : production locale, biodiversité, préservation de l'eau...
- Défendre l'aspect social de l'agriculture : exploitation bio à taille humaine, développement de l'emploi...
- Construire une agriculture viable économiquement et techniquement : autonomie, reconquête de la valeur ajoutée...

SERVICES :

- soutenir les projets des agriculteurs
- accompagner les reconversions
- Formations
- Promotion de la bio (scolaires, grand public...)
- Représenter et défendre les agriculteurs biologiques

GABB 32 - Maison de l'agriculture BP 161
32003 Auch Cedex
05 62 61 77 55 - contact@gabb32.org
Bulletin « Objectif Bio » N°33 – Août 2011
Directrice de publication : Sabine Bonnot
Rédacteurs : M. Aucante – S. Bonnot – A. Gouyon
D. Khan – P. Kindts – F. Rayrolles